

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE LE MERCREDI 18 MARS 2026, À 18H30, EN TEAMS.

Présences

- Valérie De Beaumont, parent
- Isabelle Umulisa Karangwa, parent
- Karine Bourgeois, parent
- Marie-Line Gagné, parent
- Marie-Ève Turcotte, parent
- Karl Wayland, parent
- Émilie Lambert, parent
- Andréanne Robichaud, parent
- Nadir Oliveira Dias, parent substitut
- Mélanie Arseneault, parent substitut
- Marie-Josée Sénéchal, enseignante
- Chantal Landry, enseignante
- Julie Camerlain, enseignante
- Diane Trudeau, enseignante
- Brittany Sirois-Cournoyer, enseignante substitut
- Sylvie Ouellet, soutien
- Isabelle Giroux, secrétaire
- Emmanuelle Roby, directrice adjointe
- Aurélia Benéteau, directrice
- Suzie Bergeron, technicienne SDG

Absences

- Maude Levasseur-Dutil, professionnelle
- Michelle Blaquièrre, enseignante

1. Ouverture de la réunion

1.1. Mot de bienvenue

Madame Marie-Ève Turcotte nous adresse le mot de bienvenue. Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

Madame Marie-Ève Turcotte fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est apportée.

CÉ-25-26-28 IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.

1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 janvier 2026 (adoption)

Madame Aurélia Benéteau fait le survol du procès-verbal du conseil d'établissement du 20 janvier 2026.

CÉ-25-26-29 IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 20 janvier 2026.

2. Parole au public

Il n'y a aucun public.

3. Affaires nouvelles

3.1. Suivi budgétaire de l'école

Madame Aurélia Benéteau explique que l'école est en bonne santé financière. Ceci a permis d'ajouter du budget en appui pour les élèves au niveau des heures pour les TES, au niveau du tutorat et de la francisation.

3.2. Présentation des résultats du sondage pour le parascolaire

Madame Aurélia Benéteau souligne que 117 parents ont répondu au sondage, c'est un bon taux de participation. De façon générale, il y a un intérêt marqué pour des activités parascolaires. Madame Aurélia Benéteau fait le survol des résultats pour chacune des questions. Après quelques échanges, il est établi qu'une recherche de propositions sera amorcée par l'équipe-école afin de proposer des idées lors du conseil d'établissement du mois de mai.

4. Points de décision

4.1. Règles de fonctionnement du service de garde (adoption)

Madame Suzie Bergeron explique que le canevas de document utilisé est le même que l'an dernier. Madame Suzie Bergeron explique que l'an dernier, il avait été établi que le choix entre le service de garde et le service des dîneurs soit laissé aux parents pour les élèves du préscolaire à la 4^e année et que l'option service des dîneurs soit automatiquement appliquée pour les élèves de 5^e et 6^e année (3^e cycle).

Pour l'an prochain, il est proposé par l'équipe de direction de mettre en place le même fonctionnement aux élèves de 3^e et 4^e année en 2026-2027. Madame Suzie Bergeron précise que cela concerne très peu d'enfants et que cette proposition permet de bénéficier d'un service à un tarif réduit pour les parents. Cette mesure permet également de répondre à un enjeu de manque de personnel sur l'heure du dîner. Il est cependant important de noter que cet enjeu n'est pas critique pour le moment. Un gain important a déjà été fait en appliquant la mesure aux élèves de 5^e et 6^e année.

Après discussion, il a été décidé de conserver le statu quo et de ne pas appliquer la proposition pour les élèves de 3^e et 4^e année en 2026-2027. Le point pourra être abordé à nouveau si l'enjeu de manque de personnel sur l'heure du dîner prend de l'ampleur.

Quelques petites corrections ont été apportées au document afin d'apporter davantage de précisions.

CÉ-25-26-30 IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les règles de fonctionnement du service de garde pour 2026-2027 en tenant compte des corrections à apporter.

4.2. Règles de conduite et de sécurité – mode de vie (approbation)

Madame Aurélia Benéteau explique que les seules modifications apportées au document sont l'année scolaire et la section déjà approuvées plus tôt cette année (décembre) à la suite des ajouts exigés par le ministère de l'Éducation. Le document avait été révisé en profondeur en 2024-2025.

CÉ-25-26-31 IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, les règles de conduite et de sécurité (mode de vie) pour 2026-2027.

4.3. COSP (approbation)

Madame Aurélia Benéteau explique que les COSP sont des « Contenus en orientation scolaire et professionnelle ». Ces activités s'adressent aux élèves de 5^e et 6^e année. Madame Aurélia Benéteau fait le survol du document de l'année 2025-2026 et les membres du conseil d'établissement posent des questions.

CÉ-25-26-32 IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, le contenu des COSP 2025-2026.

4.4. Photographie scolaire (adoption)

Madame Emmanuelle Roby explique que l'expérience vécue par l'équipe-école lors de la séance de photos 2025-2026 et vécue par les parents lors de la réception des épreuves n'a pas été optimale, entre autres, à cause de la très mauvaise température le jour de la séance photo et du manque d'expérience d'un des deux photographes. Madame Emmanuelle Roby présente un tableau détaillant l'offre de services de 4 photographes, incluant le fournisseur qui avait été retenu cette année et le fournisseur qui avait été retenu dans les années précédentes.

CÉ-25-26-33 IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le choix du photographe Lumo scolaire pour 2026-2027.

4.5. Activité Atelier écolo (approbation)

Madame Aurélia Benéteau présente une activité-école qui s'est ajoutée à la planification 2025-2026 et qui aura lieu la semaine prochaine. Il s'agit de « Éco héros », une activité gratuite qui aborde l'écologie qui permettra aux élèves de 1^{re} et 2^e année et aux élèves Élans d'y participer. Nous sommes en attente de la confirmation de participation de la part des élèves de 3^e année.

CÉ-25-26-34 IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la tenue de l'activité Atelier Écolo.

4.6. Critères de sélection de la direction (adoption)

Les membres du conseil se concertent sans la présence de la direction afin d'établir les critères de sélection de la direction d'établissement.

CÉ-25-26-35 IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les critères de sélection de la direction

5. Informations

5.1. Traiteur scolaire (Le Lunch)

Madame Aurélia Benéteau souligne que personne n'a fait la demande de changer de traiteur. Le contrat avec le traiteur Le Lunch sera reconduit l'an prochain, en 2026-2027.

6. Parole aux divers représentants

6.1. Comité de parents

Aucun point à apporter

6.2. O.P.P. (Organisme de participation de parents)

L'activité de ballon chasseur aura lieu la semaine prochaine.

6.3. Personnel enseignant

Madame Julie Camerlain fait le survol des différents faits saillants.

École - Le Carnaval d'hiver

En février, sous le thème des Jeux olympiques, se sont déroulées les activités du Carnaval d'hiver. En voici quelques-unes : distribution de chocolat chaud, kermesse hivernale (animée par les élèves de 6^e année), patin et hockey sur la patinoire, Fort Bouchons, trottinette des neiges, traîneau, "cinéma Du Moulin", marche olympique autour de l'école, rallye-questionnaire, créations artistiques, etc.

École - Sports

- Volleyball : tournoi inter-écoles à l'école secondaire De Mortagne
- Soccer : des élèves de 5^e et 6^e année et des classes Élans jouent le midi

École - Arts

- Les inscriptions aux auditions pour le Spectacle amateur 2026 sont en cours
- Date limite pour proposer un numéro : 20 mars 2026

École - Persévérance

La cérémonie aura lieu le 23 mars

Élans

Sortie au Centre Juliette-Lassonde le 3 février

Préscolaire

Le 20 février, les élèves des classes de préscolaire 4 et 5 ans et les élèves de la classe AMIS-5 ont reçu la visite d'Éducazoo. L'animatrice a proposé aux élèves d'observer et de manipuler de petits animaux.

1er cycle

Le 21 janvier, les élèves de 2^e année ont participé à l'atelier de Steve Beshwaty, auteur et illustrateur. Le jeudi 23 janvier, c'était au tour des élèves de 1^{re} année.

2e cycle

La vaccination des élèves de 4^e année s'est bien déroulée.

3e cycle

- 5^e année : le 23 février dernier, les élèves de 5^e année sont allés au Théâtre de la Ville pour une pièce intitulée « Bon voyage? ».
- 6^e année : 7 élèves ont été invités à l'étape régionale, la demi-finale, du Championnat international des jeux logiques et mathématiques

6.4. Personnel de soutien

Aucun point à apporter

6.5. Service de garde

Ce point reporté à la prochaine rencontre,

6.6. Personnel professionnel

Aucun point à apporter

7. Autres sujets

Aucun point à apporter.

8. Levée de la rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le **jeudi 23 avril 2026 à 18h30** au salon du personnel.

CE-25-26-36 IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la levée de l'assemblée à 20h30.

Marie-Ève Turcotte
Présidente

Aurélia Benéteau
Directrice